

ZONE DE GOUVERNANCE Auvergne-Rhône-Alpes

ADJOINTS ADMINISTRATIFS – MOBILITE AU FIL DE L'EAU 2022 CYCLE 12

DECISIONS POUR LES POSTES POURVUS

La date d'affectation de principe est le 1^{er} avril 2023 pour les candidatures internes
La date d'affectation de principe est le 1^{er} mai 2023 pour les candidatures externes

Celle-ci peut être décalée, avant ou après, s'il y a accord des services d'origine, d'accueil et de l'agent(e), conformément aux lignes directrices de gestion relatives à la mobilité.
Le service devra faire connaître le jeudi 26 janvier 2023, dernier délai, les demandes de date d'affectation différée ou anticipée, en renvoyant l'annexe F signée par les 3 parties (services d'origine, d'accueil et l'agent(e)).

POSTE			CANDIDATS RETENUS		
Service	Intitulé de poste	N° poste	Nom prénom des candidats	Corps	Service d'origine
DIR CE					
	SIR Lyon – GFCE Chargé(e) d'affaires financières	1539080003	TAIAR Souam	AAP2	DREAL AURA
	SREX Moulins / District La Charité Chargé(e) d'affaires financières	0939080332	PELTIER Claudine	AAP2	CHU Pierre Léo (58)
DIR MC					
	Assistant(e) RH	0939100483	PAGNIEN Franck	AAP2	EM 4ème BAC

Les autres postes publiés sur ce cycle de mobilité ne sont pas pourvus.

La présente décision sera publiée :
- sur l'intranet : <http://intra.portail.e2.rie.gouv.fr>
- sur l'internet : <http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/>

A Lyon, le 13/02/2023

DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
Le directeur régional adjoint
signé

Didier BORREL